

## Décision du Maire N° 23 – 17 portant avenant n°3 au marché de travaux du lot n°6 de l'opération de réhabilitation de la piscine de Pougues les Eaux

Le Maire de la Commune de Pougues-les-Eaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20 – 27 en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'opération de réhabilitation de la piscine de plein air,

Vu la décision du maire n°21-02 en date du 7 juin 2021 portant attribution du marché de travaux du lot n°6 - Traitement des eaux - animations aquatiques,

Vu le marché de travaux portant sur le lot n°6 - Traitement des eaux - animations aquatiques confié à la société HERVE THERMIQUE SAS,

Vu la décision du Maire N° 21 – 04 en date du 17 janvier 2022 portant notamment sur l'avenant n°1 au marché du lot n°6 et l'avenant n°1,

Vu la décision du Maire N° 22 – 37 en date du 7 septembre 2022 portant sur l'avenant n°2 au marché du lot n°6 de l'opération de réhabilitation de la piscine et l'avenant n°2,

Considérant la moins-value globale de – 1 807,51€ HT liée à la prestation en plus-value de la fourniture et pose d'une pompe de relevage pour un montant de 1 484,96€ HT et à la suppression de l'arche d'eau de l'aire de jeux d'eaux extérieur pour un montant de - 3 292,47€ HT,

Considérant le projet d'avenant n°3,

### DECIDE

1° d'approuver l'avenant n°3 au lot n°6 - Traitement des eaux - animations aquatiques portant sur une moins-value de travaux d'un montant de – 1 807,51 € HT soit un impact de 0.58% par rapport au marché modifié.

L'impact global des avenants n°1, 2 et 3 par rapport au marché initial est de 15,52% par rapport au marché initial.

2° Le montant du marché portant sur le lot n°6 est arrêté comme suit :

	Montant HT	TVA	Montant TTC
<b>Marché initial</b>	265 916,00 €	53 183,20 €	319 099,20 €
Avenant n°1	35 663,16 €	7 132,63 €	42 795,79 €
Avenant n°2	7 411,45 €	1 482,29 €	8 893,74 €
<b>Marché modifié</b>	<b>308 990,61 €</b>	<b>61 798,12 €</b>	<b>370 788,73 €</b>
Avenant n°3	-1 807,51 €	-361,50 €	-2 169,01 €
<b>Marché modifié</b>	<b>307 183,10 €</b>	<b>61 436,62 €</b>	<b>368 619,72 €</b>

Mairie de Pougues les Eaux – 90 Parc Simone Veil  
58320 POUGUES LES EAUX  
03 86 90 96 00

[mairie@ville-pouguesleseaux.fr](mailto:mairie@ville-pouguesleseaux.fr)